

Braccio, Nadia

De: Kevin Pye [kevinpye28@hotmail.com]
Envoyé: 11 mars 2014 21:56
À: Greffe
Cc: veronique@c4st.org; francine@c4st.org
Objet: À verser aux dossiers R-3863-2013 (observations) et R-3854-2013 phase 2 (observations).

Je vous écrit pour dire que j'ai téléphoner en fin de semaine (je crois que c'est samedi le 8 mars entre 13:00 et 15:00) Hydro Québec pour leur dire que je **REFUSE CATÉGORIQUEMENT LE NOUVEAU COMPTEUR COMMUNICANT D'HYDRO QUÉBEC.**

J'ai parler avec une dame du nom de Marie-Josée Germain, employée d'hydro. J'ai demandé pour avoir la preuve écrire que le compteur non communicant qui pourrait être installer sur ma maison, n'émettra aucune radio fréquence. AUCUNE LETTRE NE ME SERA ENVOYÉ A CET EFFET selon Mme Germain. Comme je ne fait pas confiance a Hydro présentement, mon compteur sera cadencassé. **La dame ma mentionnée que si je ne fessais pas faire les modifications, Hydro me coupera mon électricité.** Je suis supposer avoir des droits et avec eux j'en pas!

Le compteur est dans la chambre et mon bébé de 20 mois. Je ne vais prendre aucun risque. Sa santé est la chose la plus précieuse. Allez vous m'aider? Allez vous aider les autres familles comme moi? Allez vous permettre a mes enfants de garder leur santé en demandant un moratoire a hydro!

Votre pouvoir est grand, puis je avoir confiance en vous?

Josy Anne Vézina
Une citoyenne de Laval qui a peur pour la santé de sa famille.

Envoyé de mon iPad